

Enquête québécoise

sur la **santé** de la **population**



Résultats pour Montréal

2014-15

D I R E C T I O N R É G I O N A L E D E S A N T É P U B L I Q U E

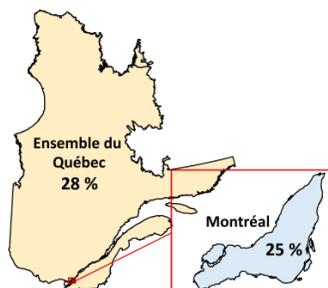
DÉCEMBRE 2016

Santé au travail

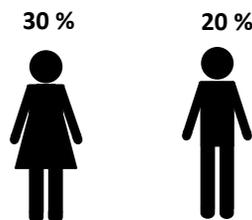
La Direction régionale de santé publique trace un portrait de la santé au travail des Montréalais à partir des résultats de l'Enquête québécoise sur la santé de la population menée par l'Institut de la statistique du Québec pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. En tout, 45 760 personnes âgées de 15 ans et plus ont rempli un questionnaire, dont 4 622 Montréalais.*

Troubles musculo-squelettiques (TMS) liés au travail

Proportion des travailleurs de 15 ans et plus ayant eu des troubles musculo-squelettiques¹ liés à l'emploi principal actuel à au moins une région corporelle au cours des 12 derniers mois, selon diverses variables socioprofessionnelles, Montréal, 2014-2015

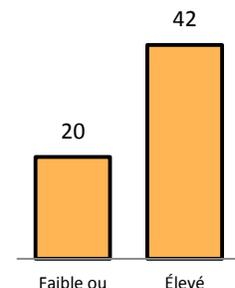


Un travailleur montréalais sur quatre est atteint de TMS, ce qui est toutefois moins élevé que dans l'ensemble de la province.



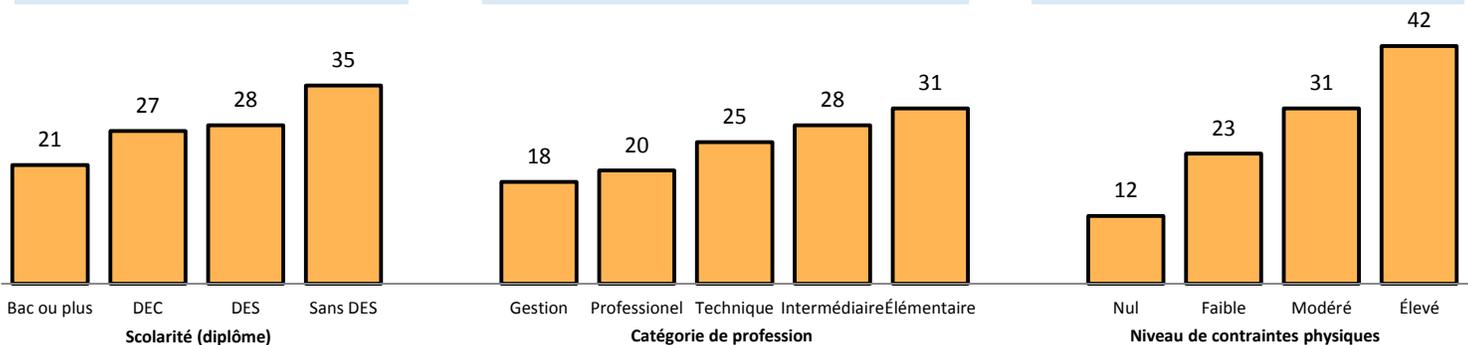
-Les femmes sont davantage touchées par les TMS liés au travail que les hommes.

-Les travailleurs âgés entre 45-64 ans sont proportionnellement plus atteints par les TMS que les autres groupes d'âge (données non présentées).



Niveau de détresse psychologique au travail

Une détresse psychologique élevée liée au travail et une faible reconnaissance au travail sont associés positivement aux TMS (données non présentées).



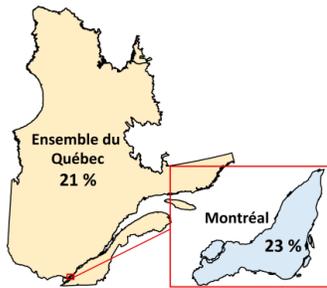
Facteurs socioprofessionnels associés

- Les travailleurs ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (DES) sont plus susceptibles d'avoir des TMS que les individus détenant un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme universitaire.
- Les Montréalais détenant un emploi de type élémentaire (ne nécessitant pas de formation académique particulière) sont proportionnellement plus touchés que ceux détenant un emploi de type gestion ou professionnel.
- Plus le niveau de contraintes physiques au travail est élevé, plus la proportion de travailleurs atteints de TMS est grande.

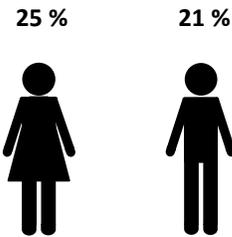
¹Cet indicateur est construit à partir d'une série de questions portant sur les douleurs ressenties aux muscles, aux tendons, aux os ou aux articulations posées aux personnes de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré au moment de l'enquête. Ces douleurs étaient reliées partiellement ou entièrement à l'emploi principal du travailleur et causées ou non par un accident de travail.

Harcèlement psychologique au travail

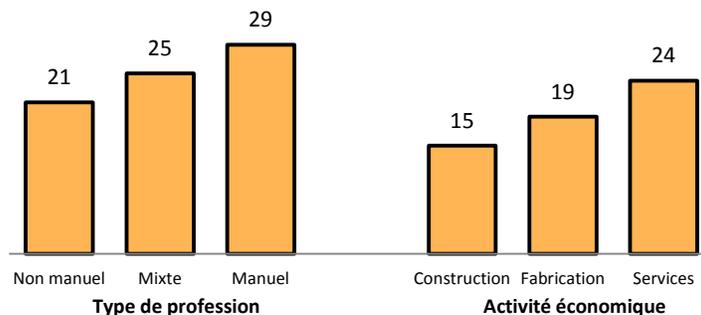
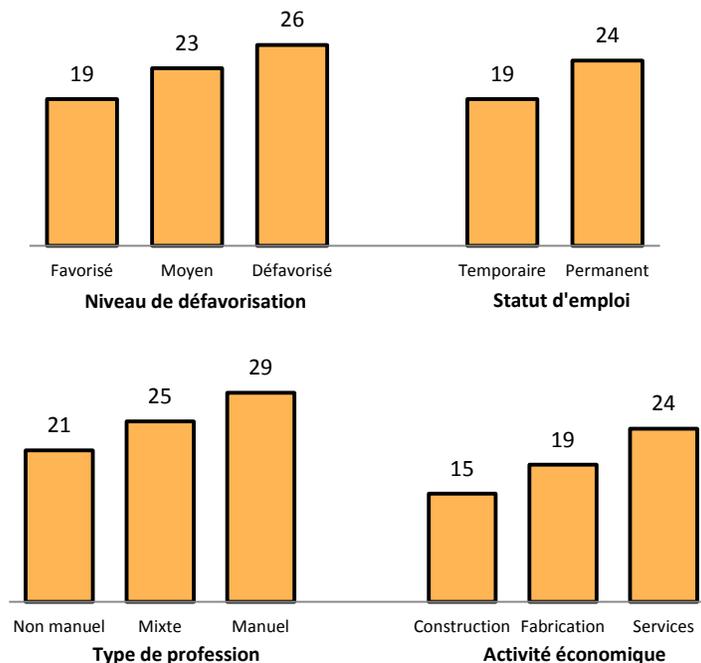
Proportion des travailleurs de 15 ans et plus ayant subi du harcèlement psychologique au travail¹ au cours des 12 derniers mois, selon diverses variables socioprofessionnelles, Montréal, 2014-2015



Près d'un travailleur montréalais sur quatre rapporte avoir subi du harcèlement psychologique au travail, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec.



Les femmes sont plus nombreuses en proportion à avoir subi du harcèlement psychologique au travail que les hommes.



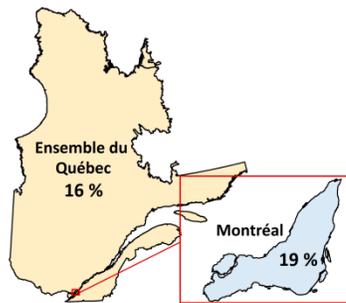
Facteurs socioprofessionnels associés

- Les Montréalais provenant de **milieux défavorisés** socialement et matériellement sont proportionnellement plus nombreux à avoir subi du harcèlement psychologique au travail, comparativement à ceux provenant de milieux favorisés.
- Les travailleurs ayant un **statut d'emploi** permanent sont plus susceptibles d'avoir subi du harcèlement psychologique que les travailleurs ayant un statut d'emploi temporaire.
- Les individus pratiquant une **profession** de type manuel affirment davantage avoir subi du harcèlement psychologique que ceux détenant une profession de type non manuel.
- Le type d'**activité économique** dans laquelle prennent part les travailleurs est aussi liée à la probabilité d'avoir subi du harcèlement psychologique. Les Montréalais travaillant dans le secteur des services, devant plus souvent interagir directement avec diverses clientèles, sont plus susceptibles d'avoir subi du harcèlement psychologique que ceux œuvrant dans le secteur de la construction.
- La prévalence du harcèlement psychologique est environ trois fois plus élevée lorsque le **niveau de reconnaissance au travail** est faible (39 %) comparativement à un niveau de reconnaissance élevé (13 %).

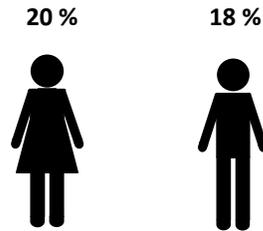
¹Cet indicateur est construit à partir de la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, à votre emploi (principal) actuel, avez-vous été l'objet de harcèlement psychologique, c'est-à-dire des paroles ou des actes répétés qui ont porté atteinte à votre dignité ou à votre intégrité? ». Les catégories de réponse sont : « jamais », « une fois », « de temps en temps », « souvent » et « très souvent ». Ces quatre dernières catégories ont été regroupées afin de calculer la proportion des travailleurs ayant subi du harcèlement psychologique au travail.

Détresse psychologique au travail

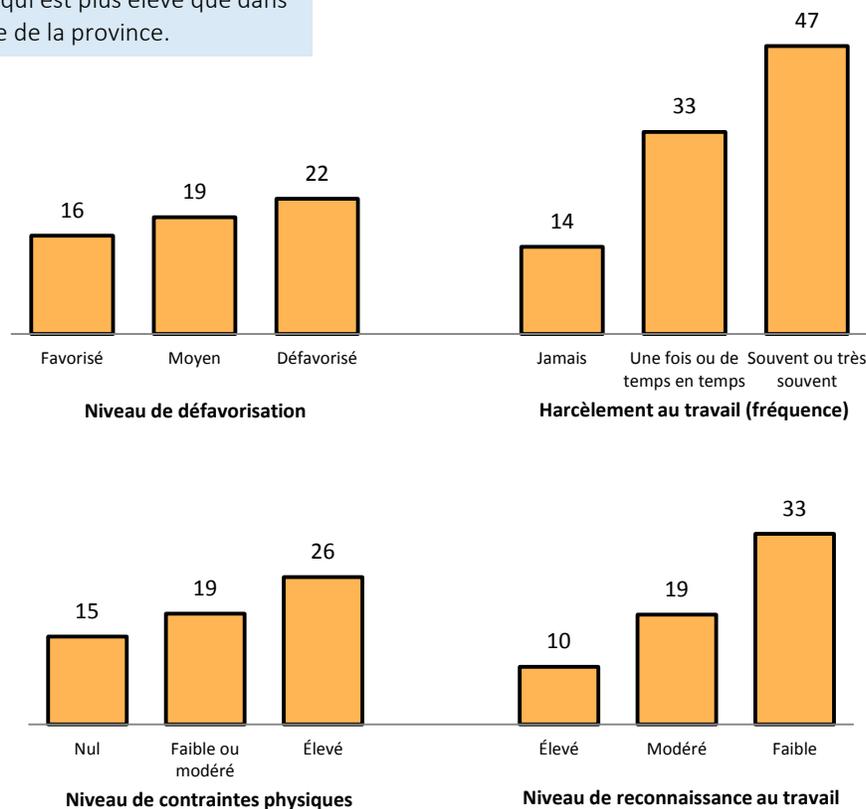
Proportion des travailleurs de 15 ans et plus se situant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique liée au travail¹, selon diverses variables socioprofessionnelles, Montréal, 2014-2015



Près d'un travailleur montréalais sur cinq présente un niveau élevé de détresse psychologique liée au travail, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble de la province.



Les femmes et les hommes sont autant touchés les uns les autres par la détresse psychologique liée au travail.



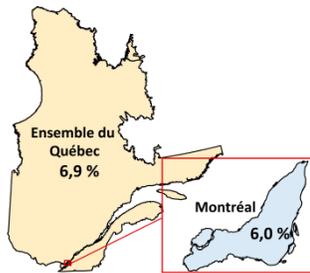
Facteurs socioprofessionnels associés

- Les travailleurs provenant de **milieux défavorisés** socialement et matériellement sont plus susceptibles de présenter un niveau élevé de détresse psychologique liée au travail, comparativement à ceux provenant de milieux favorisés.
- La fréquence du **harcèlement psychologique au travail** est fortement associée à la détresse psychologique au travail : plus le harcèlement est répété, plus la détresse est élevée.
- Une augmentation du niveau de **contraintes physiques** est aussi liée à une augmentation de la prévalence de la détresse psychologique au travail.
- Un faible niveau de **reconnaissance au travail** est associé à une plus grande prévalence de détresse psychologique au travail.

¹ L'indicateur du niveau élevé de détresse psychologique liée au travail est construit à partir de l'échelle de détresse psychologique et de la question « croyez-vous que ces sentiments du dernier mois sont complètement, partiellement ou pas du tout reliés à votre travail actuel ? » Les catégories de réponse sont : « pas du tout reliés », « partiellement reliés » et « complètement reliés ». Ces deux dernières catégories ont été regroupées afin de calculer la proportion des travailleurs ayant un niveau élevé de harcèlement psychologique lié au travail.

Blessures attribuables à des mouvements répétitifs

Proportion des travailleurs de 15 ans et plus victimes de blessures attribuables à des mouvements répétitifs au cours des 12 derniers mois¹, Montréal, 2014-2015



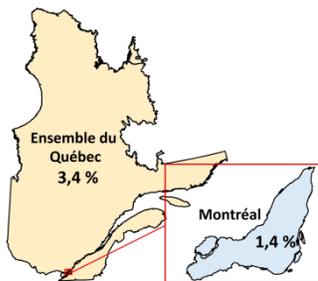
La proportion de travailleurs montréalais victimes de blessure attribuable à des mouvements répétitifs est inférieure à celle des autres travailleurs québécois.

Facteurs sociodémographiques associés

- Les hommes et les femmes sont autant victimes les uns les autres de blessures attribuables à des mouvements répétitifs (6,5 % vs. 5,5 %).
- Les travailleurs montréalais âgés entre **45-64 ans** sont **proportionnellement plus nombreux** à rapporter ce type de blessures (8,3 %) que ceux âgés entre 25-44 ans (5,0 %).
- Pratiquer une **profession de type manuel** est associé à une prévalence plus élevée de ce type de blessures (manuel : 11,4 %; non manuel : 4,7 %; mixte : 5,2 %).
- Le niveau de contraintes physiques au travail est fortement associé à la prévalence de ces blessures. Celle-ci atteint 11,9 % lorsque le niveau de contraintes est élevé.

Surdité attribuable au travail

Proportion de la population de 15 ans et plus souffrant de surdité attribuable au travail², Montréal, 2014-2015



Les Montréalais sont **proportionnellement moins nombreux** que l'ensemble des Québécois à souffrir de surdité attribuable au travail.

Facteurs sociodémographiques associés³

- À l'échelle de la province, la proportion d'**hommes** (5,9 %) souffrant de surdité attribuable au travail est environ six fois plus élevée que celle des femmes (1,0 %).
- À partir de 25 ans, la proportion de la population québécoise souffrant de surdité attribuable au travail augmente avec l'âge pour atteindre environ 7,6 % chez les **65 ans et plus** de l'ensemble du Québec (données non présentées).
- Plus le **niveau de scolarité** est élevé, plus la prévalence de la surdité attribuable au travail est faible (ex. : pas de DES : 6,4 %, vs. diplôme universitaire : 1,4 %).

¹Cet indicateur est construit à partir de la question « au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous blessé à cause de mouvements répétitifs de façon assez grave pour limiter vos activités normales » et d'une question subséquente précisant si cette blessure est survenue en faisant un travail rémunéré.

²Cet indicateur est construit à partir des deux questions suivantes posées aux individus ayant développé une surdité ou difficulté à entendre après l'âge de 15 ans : « Avez-vous déjà dit à un médecin ou à un autre professionnel de la santé que votre surdité ou difficulté à entendre était liée à l'exposition au bruit au travail? Et « Est-ce qu'un médecin ou un autre professionnel de la santé vous a déjà dit que votre surdité ou difficulté à entendre était liée à l'exposition au bruit au travail? ».

³Étant donné que les coefficients de variation sont supérieurs à 25% pour les variables de croisement sexe et âge pour l'indicateur de surdité attribuable au travail (RSS de Montréal), les données de l'ensemble du Québec sont présentées.

Précision méthodologique : le niveau de défavorisation réfère à l'indice régional de défavorisation matérielle et sociale combinée du secteur de résidence (aire de diffusion).

* Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport de l'enquête sur le site de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à l'adresse suivante : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf>

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec



Une réalisation du Service des connaissances en
collaboration avec le Secteur Santé au travail
Direction régionale de santé publique
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514-528-2400
dsp.santemontreal.qc.ca
twitter.com/Santepub_Mtl

Les feuillets sont disponibles à l'adresse
suivante :
<http://emis.santemontreal.qc.ca/sante-des-montrealais/portrait-global/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population/>